



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des prix des gants

Question écrite n° 33837

Texte de la question

Mme Valérie Petit alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la hausse des prix du matériel médical depuis le début de la crise du covid-19. Depuis le début de la pandémie, les prix du matériel médical ont considérablement augmenté et ceci représente un coût important, notamment pour les gants, dont le prix est passé de 2,19 euros HT avant la crise pour une boîte de 100 gants à 8 euros HT la boîte de 100 gants après la crise. Pour un Ehpad de sa circonscription, qui lui a rapporté cette hausse de prix, le coût par jour s'élève désormais à 80 euros, alors qu'il était de 21,19 euros. Elle interroge donc le Gouvernement pour savoir si une compensation sera prévue ou si cette hausse de prix restera à la charge des établissements médico-sociaux.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Petit](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33837

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 7935

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)